

Comptable « comptabilité spéciale »

Poste basé à Neuilly sur Seine

La Selarl BCM est une structure d'Administrateurs judiciaires présente sur l'ensemble du territoire français (métropole et DOM-TOM).

Nous intervenons en tant que spécialistes des situations de crise économique, financière ou de gouvernance, auprès d'entreprises, d'associations et de structures commerciales ou artisanales de toutes tailles. Notre métier est de préconiser des solutions que nous mettons en œuvre sous le contrôle de l'autorité judiciaire qui nous a désignés (Tribunaux de commerce)

MISSION :

Gérer la comptabilité spéciale des bureaux de Neuilly, Auxerre et Fort de France

CONTEXTE GENERAL

Les Administrateurs judiciaires interviennent au titre de mandats qui doivent être inscrits sur un registre spécial. Chaque mandat fait l'objet d'un compte qui enregistre l'ensemble des mouvements s'y rattachant.

La comptabilité spéciale de l'Administrateur Judiciaire fait l'objet d'un contrôle effectué par un commissaire aux comptes.

ACTIVITES PRINCIPALES

Ouvrir les dossiers des mandats

Effectuer les rapprochements bancaires relatifs aux mandats, et éditer des états mensuels et trimestriels

Adresser les états aux autorités compétentes (greffes des TC), ainsi qu'à la personne chargée au sein de BCM de centraliser les informations

Endosser les chèques et effectuer les règlements relatifs aux mandats, sous le contrôle et la validation du responsable du site de BCM concerné

Collecter les informations permettant le calcul et la rédaction des requêtes visant au règlement des honoraires de l'Administrateur Judiciaire, et établir les factures

Suivre et vérifier les encaissements

Solder les comptes CDC à la fin des missions

PROFIL

BAC +2 spécialisé en comptabilité

Débutant ou 1^{ère} expérience en comptabilité spéciale s dans une profession règlementée

Si débutant, a minima avec une formation en comptabilité spéciale

Aisance dans la pratique des outils informatiques

Casier judiciaire vierge

PARTICULARITES DU POSTE

CDI

Temps partiel possible, mais obligation d'être en présentiel

Formation prévue lors de l'intégration, à la fois sur les particularités opérationnelles du poste et sur les outils informatiques dédiés (formation à Lyon sur 2 semaines)

Salaires base 35H : 2 000 € à 3 000 € selon expérience + 13^{ème} mois et participation

Candidature à adresser à :

Jean-Philippe CROCHET

Directeur département social

BCM – 40 rue de Bonnel 69484 Lyon Cedex

jp.crochet@bcm-aj.fr